

**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

***Commission de la présidence du conseil***

**Étude publique**  
**La période de questions du public au conseil municipal**

**Montréal, le 24 mai 2012** – La Commission de la présidence du conseil invite la population montréalaise à discuter de la période de questions du public au conseil municipal; notamment le déroulement de la période de questions, les modalités d'inscription et la pertinence des questions. La commission accueillera les commentaires et suggestions durant l'assemblée suivante :

**Le jeudi 7 juin 2012, à 19 h 30**  
**Hôtel de ville de Montréal, salle du conseil**  
**Métro Champ-de-Mars : [www.stm.info](http://www.stm.info)**

L'assemblée débutera avec un bref historique de l'évolution de la période de questions du public au conseil municipal suivi d'une période de questions et commentaires à laquelle il est possible de s'inscrire à l'avance (514 872-3000) ou durant les 30 minutes précédant la séance. Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte située sur le côté Ouest (place Vauquelin) de l'hôtel de ville. La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. La documentation afférente peut être consultée aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et sur le portail de la Ville [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

La Commission de la présidence du conseil est une commission permanente du conseil municipal et elle s'intéresse aux aspects liés à la démocratie, à la participation citoyenne et au fonctionnement des instances municipales. Elle est présidée par M. Harout Chitilian, également président du conseil et conseiller de l'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville. M. Marvin Rotrand, conseiller de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, et Mme Anie Samson, maire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, occupent les postes de vice-président. Les membres sont : Mme Manon Barbe, mairesse de l'arrondissement de LaSalle; M. Frantz Benjamin, conseiller de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension; M. Ross Blackhurst, conseiller de l'arrondissement de LaSalle; M. François Limoges, conseiller de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie; Mme Lyn Thériault, conseillère de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et M. Claude Trudel, maire de l'arrondissement de Verdun.

-30-

Renseignements : Direction du greffe  
Division des élections et du soutien aux commissions  
514 872-3000